



PERTE D'EMPLOI AVEC UN CREDIT CETELEM

Par **philippe2b**, le **14/04/2015** à **17:01**

Bonjour,

Voilà quelques mois j'ai fait un prêt cetelem avec toutes les assurances dont celle de la perte d'emploi.

Il se trouve que j'ai été licencié le 31 mars 2015. j'ai donc fait un courrier a cetelem en leur demandant les modalités pour que mon assurance prenne le relais pour mes mensualités futurs. A ce jour je n'ai eu aucune réponse de leur part et ils continuent à prélever les mensualités sur mon compte... et je n'arrive pas à joindre une personne de cetelem qui puisse me donner la marche à suivre, bref que dois-je faire pour que cette situation s'arrange merci d'avance

Par **pat76**, le **15/04/2015** à **11:55**

Bonjour

Vous aviez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception, vous aviez joint une attestation du pôle emploi précisant que vous étiez maintenant demandeur d'emploi?

Par **philippe2b**, le **15/04/2015** à **12:56**

Merci de votre réponse

J'enverrai dès que je la recevrai l'attestation de pole emploi indiquant mon statut de demandeur d'emploi en RAR...

On verra bien

Par **Cetelem**, le **16/04/2015** à **11:16**

bonjour philippe2b,

Bonjour,

Pourriez-vous me transmettre, par messagerie privée, votre référence client et coordonnées - prénom, nom, numéro de téléphone - pour que je puisse vous mettre en contact avec le bon interlocuteur. Il s'attachera à trouver une solution avec vous.

Julie de l'équipe Cetelem